



N°690 du 30 mars 2023 / Prix : 250 F CFA / 15^{ème} année

CHRONIQUE *de la Semaine*

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

OTR : Début des contrôles de paiement de la TVM le 1^{er} avril

P.4



Les agents de l'OTR lors d'une contrôle

Apéritif sans alcool : bon ou mauvais pour la santé ?

Commémoration du 3^{ème} anniversaire du décès de Dominique Alziou : Un triduum de messe a marqué l'événement

P.5



Religion/Santé : L'église catholique valorise la médecine traditionnelle

P.2



David Malpass, Président de la Banque Mondiale

Économie :
Le Président de la Banque Mondiale, David Malpass attendu à Lomé demain

P.3

Éliminatoires CAN 2024:
Bodé accepte malgré lui, un match nul entre les Éperviers et les Étalons



Moustapha Bodé

P.7



Éviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.



Lancement des activités de l'association « Bien-être de Kpélé » à Kpélé-Adéta

L'association « Bien-être de Kpélé » a lancé officiellement ses activités le 23 mars dernier à Kpélé-Adéta (village situé à 30 km de la ville de Kpalimé). Etaient présents à cette cérémonie, Ines Kinvi, présidente du réseau des femmes artisanes pour le développement inclusif (Refadi), Tchamdja Essohouna, représentant du Maire de Kpélé 1, Batchey Komla, représentant du chef Canton de Kpélé, et des représentants du ministère de la sécurité.

Cette nouvelle association qui est à ces premières expériences est partenaire avec l'association Vallée des métiers de beauté (VMB) présidée par Eric Ametsipe.

Au cours de la cérémonie, l'association « Bien-être de Kpélé », a présenté une feuille de route très prometteuse.

Les acteurs du « Bien-être de Kpélé » ont expliqué la nature de l'association et les différentes innovations en cours de réflexion.

Notamment, la lutte contre la délinquance sous toutes ses formes pour favoriser l'autonomisation des

jeunes ; l'orientation de la population vers l'agro business ; la création de groupes d'intérêt économique (groupements agricoles, commerciaux, artisanaux, etc.) ; la promotion des valeurs culturelles et sportives ; le soutien de toutes actions visant à l'épanouissement de la jeunesse ; l'appui des actions de développement durable sont entre autres projets mis sur la table par l'association.

Pour Amefia Yao, président de l'association « Bien-être de Kpélé », ce lancement permettra aux différents acteurs de l'association de démarrer les activités prescrites dans la feuille de route.



Photo de famille des membres de l'association

« Notre association est mise en place pour le bien-être de la population de Kpélé-Adéta et de ses environs. Nous avons pour mission de promouvoir le bien-être. Nous savons que le bien-être occupe tous les domaines, tous les aspects de la vie humaine. Cette cérémonie, déjà, nous

permet de faire connaître notre association à la population de Kpélé-Adéta et de tout le Togo via les médias présents. Nos différents acteurs vont maintenant pouvoir, chacun dans son domaine, travailler durement pour faire de Kpélé-Adéta un modèle du bien-être holistique sur toute l'étendue

du territoire et pourquoi pas en dehors de nos frontières. Notre association intervient dans l'environnement, la protection des enfants, des jeunes et des femmes, la formation, le recyclage, le genre et l'inclusion, le droit et la citoyenneté, etc.» a-t-il expliqué.

« Bien-être de Kpélé » lance un appel à toute personne à donner un coup de pouce à l'association pour l'amélioration des conditions de vie de la population démunie, et à participer à leur bien-être socio-économique en vue d'un développement durable, harmonieux, participatif et intégral.

Carole AGHEY

Pourquoi la justice togolaise a autorisé Kpatcha Gnassingbé à quitter le pavillon militaire du CHU SO pour le Gabon ?

L'ancien ministre de la défense, Kpatcha Gnassingbé a été autorisé à quitter le pavillon militaire du CHU SO (Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio) pour le Gabon tout récemment. Selon RFI, son évacuation médicale a été autorisée en raison de sa longue incarcération et de la sédentarité.



Arrêté en 2009 et condamné en 2011 à 20 ans de prison pour atteinte à la sûreté de l'Etat, Kpatcha Gnassingbé est actuellement au Gabon plus précisément à Libreville pour des raisons de santé. Depuis jeudi dernier, selon notre source, l'ancien ministre de défense a bénéficié d'un vol spécial en compagnie de son épouse.

En effet, Kpatcha Gnassingbé souffre d'importants problèmes de circulation au niveau des jambes et son état nécessite une opération chirurgicale afin d'évi-

ter une amputation. « Un spécialiste, spécialement venu d'Israël, n'a pas pu améliorer la situation et son médecin personnel, selon plusieurs sources, a demandé récemment dans une lettre son évacuation vers la Tunisie. Cela fait plusieurs années que ces avocats alertent sur son état de santé » informe notre source.

Comme le matériel nécessaire n'était pas disponible à Lomé, la justice togolaise a autorisé Kpatcha Gnassingbé à quitter Lomé pour le Gabon afin de se faire soigner.

La rédaction

Des acteurs de la médecine traditionnelle ont renforcé du 24 au 25 mars 2023, leurs capacités en phytothérapie et service de guérison en santé humaine à l'Université de Lomé (UL). Organisé par le Service Diocésain de la Pastorale de la Santé, le séminaire a permis de les former pour une meilleure prise en charge des patients à base des plantes.

Placée sous le thème : « Les médecines, le service de guérison et la santé pour tous », la formation s'est tenue au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé.

A l'occasion, les participants ont été entretenus sur : « Le praticien chrétien, son engagement attentif auprès du malade pour une guérison efficace » et « Les procédures de plaidoyer pour la mobilisation des ressources en santé humaine ».

« C'est un séminaire inédit organisé par l'Eglise Catholique pour les praticiens, sœurs et frères de l'Eglise Catholique et des laïcs. Dans l'ensemble, il a pour objectif de former les acteurs de la médecine traditionnelle sur la phytothérapie et partager les bonnes pratiques avec les acteurs de la médecine traditionnelle. Pour nous, il était question de les amener à mieux prendre en charge les populations », a indiqué Dr Koudouvo Koffi, maître conférencier en Ethnobotanique-Ethnopharmacologie.

Religion : L'église catholique valorise la médecine traditionnelle



Table d'honneur

Il s'est agi aussi d'échanger avec les participants sur les bonnes pratiques et leurs apprendre de nouvelles astuces pour mieux soigner les malades.

« En tant que vendeuse de plante médicinale, je suis venue à ce séminaire pour améliorer ma capacité. C'était aussi l'occasion de faire plus de recherche et d'améliorer ma capacité pour mieux aider mes patients » a déclaré Blandine Akilocho, vendeuse de plante médicinale.

A en croire Bertin Atayi Agbobli, vicaire général et représentant de Mgr Nicodème Barrigah, l'initiative en valait la peine

« Notre objectif c'est d'aider les acteurs de la médecine traditionnelle à bien soigner et soulager les peines des membres souffrants du corps de Christ. Et le thème retenu, c'est en gros, la guérison par les plantes car nous disposons d'immenses ressources au niveau des plantes » a-t-il expliqué.

Notons qu'à l'ouverture, le séminaire a connu la présence du représentant du président de l'Université de Lomé et du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable

Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication

Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef

Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction

Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Séminaire gouvernemental à Kpalimé :

« Nous devons agir sur les leviers qui dépendent de nous » Faure Gnassingbé

Le Chef de l'Etat togolais a présidé un nouveau séminaire gouvernemental dans la ville de Kpalimé (120 km de Lomé). A cette occasion, il a instruit son équipe à agir sur les leviers qui dépendent d'eux. « Dans le contexte actuel de crises multiples dans le monde, nous devons agir sur les leviers qui dépendent de nous. Nous devons le faire et nous devons le faire vite », a exhorté le dirigeant en costume de vrai leader dans cette ville touristique du Togo.



Un accueil chaleureux réservé au Chef de l'Etat à Kpalimé

Intervenant dans une conjoncture internationale peu favorable, marquée par la persistance et la complexification des crises sécuritaire, financière, économique et sanitaire, ce séminaire a été l'occasion de relever la bonne dynamique de mise en œuvre des projets de



Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé entouré du PM Victoire Tomégah-Dogbé (g) et du ministre d'Etat en charge de l'Administration territoriale, Payadowa BoukpeSSI

la feuille de route du gouvernement Togo 2025.

Après le passage en revue des projets relevant des différents portefeuilles, il a été noté que des résultats encourageants sont enregistrés au titre des différents axes de cette feuille de route gouvernementale.

Au regard de la globalisation, il faut rappeler que, pour les années qui viennent, la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement du Togo restera,

entre autres, tributaire des effets persistants et néfastes des différentes crises mondiales, avec des implications pour l'Etat, pour les entreprises, pour les travailleurs et pour les populations vulnérables.

Il est donc nécessaire d'accélérer le rythme des actions engagées et faire encore plus preuve de solidarité et de dynamisme dans la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale, indique un communiqué sanction-

nant le séminaire.

A l'issue des travaux du séminaire gouvernemental, le Président Faure Gnassingbé a insisté sur l'urgence de poursuivre la mobilisation collective en comptant principalement sur les ressources nationales et en accélérant les rythmes d'exécution, afin de répondre encore mieux aux besoins des populations.

Daniel A.

Économie : Le Président de la Banque Mondiale, David Malpass attendu à Lomé demain

Dans un communiqué publié mardi 28 mars 2023, le Groupe Banque Mondiale annonce une visite de son président M. David Malpass dans deux pays d'Afrique de l'ouest. Ainsi du 29 au 1er avril l'argentier se rendra en visite officielle au Niger puis au Togo.

Au cours de cette visite officielle, M. David Malpass va discuter du renforcement de la sécurité et de la paix, de la croissance économique inclusive et durable, de la sécurité alimentaire, de l'accès à l'énergie et de l'importance de l'éducation, entre autres priorités régionales et globales.

D'abord, le Président du Groupe de la Banque Mondiale va fouler le sol Nigérien du 29 au 31 mars, où il rencontrera le Président République du Niger, M. Mohamed Bazoum, ainsi que les principaux acteurs et partenaires du Groupe de la Banque mondiale. Il évoquera avec ceux-ci, le programme de développement du pays et l'appui que le Groupe de la Banque apporte au pays et plus amplement à la région du Sahel.

Dans la foulée, précise le communiqué, le patron du Groupe de la Banque Mondiale sera l'hôte de

l'Université Abdou Moumouni de Niamey où il prononcera le discours de positionnement en prélude aux Réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, prévues du 10 au 16 avril 2023 à Washington.

Ensuite, il mettra le cap sur le pays du Président M. Faure Gnassingbé du 31 mars au 1er avril. Au Togo, le président Malpass discutera des axes d'intervention stratégiques dans le pays avec le Chef de l'Etat ainsi que les partenaires. Les échanges porteront sur l'éducation, l'agriculture, notamment la réponse d'urgence à l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest, le développement numérique et la protection sociale.

Le président Malpass abordera par ailleurs les efforts accomplis pour renforcer la résilience et la croissance inclusive dans les pays du golfe de Guinée. « La promo-



David Malpass, Président de la Banque Mondiale

tion de la sécurité et de la paix dans la région, le renforcement de l'éducation et le développement de la résilience pour pallier les coûts climatiques écrasants sont indispensables à la croissance et au développement de la région. « Je me réjouis de ces visites au Niger et au Togo qui nous donneront l'occasion d'échanger autour de ces sujets cruciaux ainsi que de l'ap-

pui supplémentaire que le Groupe de la Banque mondiale peut apporter dans ces domaines », a déclaré David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale.

Pendant ces visites, il sera accompagné par Ousmane Diagana, Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et par Sergio Pimenta, Vice-président de la

Société financière internationale (IFC) pour l'Afrique.

Le Groupe de la Banque mondiale est un partenaire de longue date de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Entre avril 2020 et la fin de son dernier exercice clos au 30 juin 2022, la Banque mondiale a engagé un montant global sans précédent de 28,5 milliards de dollars au titre de 234 projets dans les secteurs prioritaires. La Société financière internationale (IFC), pour sa part, a investi 9,4 milliards de dollars dans 36 pays africains au cours de l'exercice 2022, ce qui représente son engagement annuel le plus important sur le continent.

Au cours des dix dernières années, faut-il le rappeler le Groupe de la Banque a plus que quadruplé ses ressources dans le Sahel et mobilisé plus de 8,5 milliards de dollars entre 2020 et 2023, ce qui fait de lui le premier contributeur au développement de la région.

Essobiou A.

ZLECAf : Les acteurs du FAFOA en conclave à Lomé

Un atelier de formation de trois jours a été ouvert le 27 mars dernier à Lomé à l'endroit des pays membres du Forum des Administrations Fiscales Ouest Africaines (FAFOA). Présidée par Essien Kwawo Kakra, Commissaire des douanes et des droits indirects de l'Office Togolais des Recettes (OTR), la rencontre a eu lieu en présence du secrétaire exécutif du FAFOA, Babatunde Oladapo.



Table d'honneur à l'ouverture

Il s'agit de faire découvrir aux participants les implications économiques et fiscales de l'accord de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Le thème choisi pour les travaux de Lomé est : « Perspectives de revenus et implications pour l'Afrique

de l'Ouest ». Pour Babatunde Oladapo, Secrétaire Exécutif du FAFOA, l'atelier a pour but de rassembler tous les acteurs dans le domaine fiscal afin de pouvoir faire de la mise à jour par rapport à l'administration fiscale. « Ceci permettra aux Etats membres de travailler

Togo : Un nouveau découpage des inspections de l'enseignement secondaire général

Le ministère des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat a procédé vendredi 24 mars 2023, à un nouveau découpage des inspections de l'enseignement secondaire général (IESG) au Togo. Selon l'arrêté signé du Prof Dodzi Komla Kokoroko, les sept (7) régions d'éducation sont désormais subdivisées en 18 inspections sur l'ensemble du territoire national.

Dans les détails, la région des Savanes est subdivisée en deux (2) inspections notamment les IESG Dapaong et Mango avec respectivement pour chefs-lieux, Dapaong et Mango.

La région de la Kara a trois (3) inspections. Il s'agit des IESG Bassar, Kara, et Niamtougou avec pour chef-lieu Bassar, Kara et Niamtougou.

La Centrale a deux (2) inspections notamment les IESG Sokodé et Sotouboua avec chefs-lieux Sokodé et Sotouboua.

La région des Plateaux-Est a trois (3) inspections dont l'IESG Anié, l'IESG Atakpamé et l'IESG Notsé avec chef-lieu Anié, Atakpamé et Notsé.

Celle des Plateaux-Ouest a aussi trois (3) inspections. Il s'agit des IESG Adéta, Badou et Kpalimé avec chefs-lieux Adéta, Badou et Kpalimé.

Dans la région Maritime, il y a les IESG Aného, Tsévié et Vogan avec respectivement pour chefs-lieux Aného, Tsévié et Vogan.

Le Grand Lomé est



Ampiaba A.

subdivisé en deux inspections dont l'IESG d'Agoè Nyivé et l'IESG Golfe avec chefs-lieux Agoè-Nyivé et Lomé.

« Les inspections de l'enseignement secondaire générale ont compétence sur les établissements de l'enseignement secondaire général de tous ordres relevant de leur circonscription pédagogique. Chaque inspection des enseignements préscolaire et primaire est placée sous la responsabilité d'un chef d'inspection nommé par arrêté du ministre » précisent les articles 2 et 3 de l'arrêté.



Photo de famille des participants

de façon unanime », a-t-il déclaré.

Les participants auront à mener des réflexions devant aboutir à des stratégies de compensation des droits. Dans le contexte de libération des échanges qu'implique l'accord de la ZLECAf par des impôts indirects.

« Les premières pistes de politiques fiscales à adopter nous orientent à réformer la base et le taux d'imposition à la TVA, actualiser la liste des produits supportant les droits d'assises ainsi que les taux d'imposition. Il est aussi question d'harmoniser la fiscalité intérieure des Etats membres surtout en matière d'impôts

indirects », a expliqué Essien Kwawo Kakra.

Jonathan Aremu, professeur en économie et des relations internationales à la CEDEAO va assurer la formation des bénéficiaires. Les concepts basiques relatifs à la taxation, le rôle de cette taxation dans les investissements seront les points clés de cette formation.

« Les participants doivent aussi savoir quoi faire par rapport aux taxes qu'ils auront à collecter afin que la CEDEAO demeure toujours le lead dans ce domaine de la taxation », a précisé le formateur Prof Aremu.

A la sortie de cet atelier, les

participants doivent faire des propositions de politiques fiscales adaptées à présenter aux États.

Le FAFOA a été porté sur les fonts baptismaux par l'adoption d'un accord par l'Assemblée générale des États membres afin de contribuer à l'efficacité de l'administration fiscale et à l'amélioration de la prestation des services publics à l'appui du développement des pays d'Afrique de l'Ouest. Sa réunion inaugurale s'est tenue à Abuja, au Nigeria, le 12 septembre 2011. L'organisation compte à son actif 15 pays membres dont le Togo.

Il cherche à encourager une forte collaboration entre les Etats membres de la CEDEAO en vue d'améliorer la qualité de l'administration fiscale dans les Etats respectifs. Les actions sont orientées vers la promotion d'une administration fiscale efficace et effective dans les États membres.

Carole AGHEY

OTR : Début des contrôles de paiement de la TVM le 1^{er} avril

L'Office togolais des recettes (OTR) va démarrer les contrôles de paiement de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) le 1^{er} avril prochain. L'opération se déroulera sur toute l'étendue du territoire national. Quelques modifications ont été également annoncées, conformément à la loi de finances 2022.

Cette taxe, destinée à financer l'entretien et la reconstruction des routes, concerne tous les propriétaires de véhicules immatriculés au Togo. Elle devrait donc être versée au plus tard le 31 mars 2023. Ceci, à l'exception des véhicules affectés au transport de personnes, au transport de marchandises et autres.

L'OTR rappelle que la TVM a connu quelques modifications, conformément à la loi de finances 2022.

La TVM est payable dans tous les centres des impôts sur toute l'étendue du territoire national et au guichet de l'OTR à la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF).

Il a été rappelé aux usagers que la date limite de paiement de la TVM est fixée au 31 mars pour les particuliers,

L'OTR les invite donc à se mettre en règle avec la TVM, afin d'éviter les sanctions et de contribuer au dé-



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

veloppement du réseau routier togolais.

Il faut rappeler que la perception de taxes sur cette catégorie de véhicule est suspendue depuis avril 2022 suite à la flambée de prix de transport, provoquée par la hausse du prix du carburant.

Les véhicules affectés au corps diplomatique ou consulaire, aux Forces Armées, à la Gendarmerie, à la Police et aux sapeurs-pompiers ainsi que les engins à usage agricole et ceux destinés au

transport des malades sont également exemptés du paiement de cette taxe.

Au total, 78% des fonds collectés via les TVM seront versés à la SAFER pour le financement de l'entretien routier, 10% iront au Trésor Public et 12% à l'Office Togolais des Recettes pour couvrir les frais de gestion.

Daniel A.

Commémoration du 3^{ème} anniversaire du décès de Dominique Aliziou : Un triduum de messe a marqué l'événement

Le 27 mars dernier, cela fait trois ans jour pour jour, disparaissait le promoteur du journal Chronique de la Semaine feu Dominique koffi Essodina ALIZIOU. Croyant à la résurrection des morts et au pardon des péchés même après la mort, la famille Aliziou, les parents et alliés se sont unis en intention de prières à Dieu en ce temps favorable de carême, pour le pardon des péchés du feu Dominique.

Les 25, 26 et 27 mars 2023, se sont réunis autour des orphelins et de la veuve de Dominique, les membres de la famille biologique et professionnelle, dans un triduum de messe d'action de grâce et de miséricorde à la paroisse universitaire saint Jean apôtres de Lomé.

Cher directeur de publication vous serez toujours gravé dans nos cœurs. Nous ne vous oublierons jamais. En cette date commémorative de votre disparition, toute la rédaction de votre journal

Chronique de la Semaine unie avec votre famille, s'humilie devant le cœur miséricordieux du Seigneur Jésus Christ pour le prier de vous accorder son pardon afin que les portes du Paradis vous soient grandement ouvertes. Aussi nous vous prions d'intercéder auprès du Dieu Tout-Puissant afin que sa puissante main protège ta veuve et tes orphelins et bénisse l'œuvre que vous nous avez léguée.

PSAUME (22 (23), 1-2ab, 2c-3, 4, 5, 6) R/ Si je traverse les ravins de la mort,



je ne crains aucun mal, car tu es avec moi, Seigneur. (cf. 22, 4)

Le Seigneur est mon berger: je ne manque de rien. Sur des prés d'herbe fraîche, il me fait reposer. Il me mène vers les eaux tranquilles

et me fait revivre ;
il me conduit par le juste chemin
pour l'honneur de son nom.
Si je traverse les ravins de la mort,
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi :
ton bâton me guide et me rassure.
Tu prépares la table pour moi
devant mes ennemis ;
tu répands le parfum sur ma tête,
ma coupe est débordante.
Grâce et bonheur m'accompagnent
tous les jours de ma vie ;
j'habiterai la maison du Seigneur
pour la durée de mes jours.
C'est par ce psaume du jour retenu par l'église catholique que nous vous dédions ce troisième anniversaire de ta disparition.

CS

Togo : L'égalité des sexes avec et par les communes

La Faitière des Communes du Togo (FCT) a lancé le 28 mars 2023, un projet pour la promotion de la femme et l'égalité entre les sexes. Dénommé « Centre de promotion féminine d'Ogou 1 et égalité femme-homme dans les communes du Togo », le projet se veut concret en apportant des solutions 'directes et factuelles' aux violences basées sur le genre et à l'autonomisation financière des femmes.



Mis en œuvre par la FCT et la commune de l'Ogou 1, le projet « Centre de promotion féminine d'Ogou 1 et égalité femme-homme dans les communes du Togo » a deux volets essentiels. Le premier, la création d'un centre de promotion féminine dans la commune de l'Ogou 1 et le second, l'atteinte de l'ODD 5, l'égalité homme-femme. Financé à hauteur de 390 000 euros, soit plus de 250 millions de francs CFA par l'Union Européenne et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) à travers le programme 2022 du Fond Européen de coopération,

l'ambitieux projet a pour ville pilote la commune Ogou1 et celle de rayonnement les communes de Tone1, Kozah1, Tchaoudjo1 et Zio1. « Dans notre pays, plusieurs politiques et programmes sectoriels sont mis en œuvre au niveau central pour niveler les inégalités de genre et faire de la société togolaise un espace de droit, favorable à la participation et à l'épanouissement des femmes et des hommes. Le niveau local doit à son tour intervenir comme le catalyseur et le démultipliateur de ces efforts, afin que les résultats en soient portés partout dans nos territoires », a déclaré Mme Yawa Kouigan, Présidente de la FCT et maire

de l'Ogou1. Pendant 24 mois, la FCT avec ses partenaires va exécuter plusieurs activités notamment la formation des journalistes engagés sur les thématiques du genre, la vulgarisation des textes relatifs à la protection de la femme, la formation de 200 filles et garçons en milieu scolaire et extrascolaire sur les grossesses précoces et indésirées... Au-delà, la FCT souhaite, pour ce projet et d'autres, réduire les inégalités entre les femmes et les hommes par l'entrepreneuriat : « les femmes sont soumises parce qu'il y a une problématique de domination économique et financière. Je pense qu'il faut prendre la chose de façon globale et solliciter encore une fois l'Union Européenne pour qu'on n'en reste pas là parce qu'il ait besoin d'aller sensibiliser, mais surtout d'appuyer de façon concrète les femmes dans l'entrepreneuriat », a déclaré Koumtchane SIANGOU, Secrétaire-Exécutif de la FCT et superviseur général du projet.

Les organes de pilotage et de coordination composés des membres de la société Civile, des agents la FCT et des communes du Togo ont été installés

Coupe CAF :

ASKO de Kara sanctionné à cause d'Amatchoutchoui

La Confédération africaine de football (CAF) sanctionne ASKO de Kara suite à la réserve de FUTURE FC relative à la participation du joueur Amatchoutchoui Kangnivi au match ASKO vs FUTURE FC disputé à Lomé, le 12 février 2023. Une décision rendue publique, dimanche 26 mars, par le Jury disciplinaire de la CAF.



L'ASKO de Kara du Togo se voit retirer le seul point enregistré depuis le début de la phase de groupes de la Coupe CAF contre Future FC d'Égypte lors de la première journée. Le club togolais perd par forfait son match aller (1-1) face à Future FC, joué à Lomé au stade de Kégué le 12 février. Cette décision du jury disciplinaire de la CAF est due à la titularisation du défenseur Amatchoutchoui Kangnivi. Le joueur avait écopé d'une sanction de trois (03) matchs pour des faits de violences et de cumuls de car-

tons alors qu'il évoluait encore avec le club mauritanien du FC Nouadhibou. ASKO de Kara écope aussi d'une sanction financière de 10.000 dollars.

Le club a réagi face à la sanction sur sa page Facebook officielle.

L'ASKO de Kara a le regret d'annoncer à son public sportif, la mauvaise nouvelle de la sanction qu'elle écope auprès de la Confédération Africaine de Football. Les Kondona perdent en effet le point du nul engrangé

Suite à la page 7

Burkina Faso : le gouvernement suspend France 24

La chaîne française France 24 ne pourra plus diffuser sur le sol burkinabè. Du moins pour le moment. Et pour cause, elle vient d'écopier d'une suspension de diffusion. L'information a été notifiée à travers un communiqué en date de ce lundi 27 mars, par le gouvernement burkinabè.



Ce que reproche le gouvernement burkinabè à la chaîne française

Le gouvernement dit mettre fin à la diffusion des programmes de France 24. Il motive cette décision par une interview accordée au Chef d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) sur les antennes de la chaîne.

« C'est avec regret que le Gouvernement a découvert il y a de cela deux semaines, une interview du << Chef d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) » sur les antennes de France 24, du groupe France Médias Monde », peut-on lire dans le communiqué..

Sans contester poursuit le communiqué, « la liberté des choix éditoriaux de la chaîne, le Gouvernement s'interroge cependant sur l'éthique qui gouverne la pratique professionnelle du journalisme sur France 24 ».

À cet effet, le « Gouvernement se désole de voir que le chef d'une organisation terroriste comme AQMI et reconnue comme telle par l'ensemble de la communauté internationale, puisse bénéficier des largesses éditoriales de France 24 pour s'exprimer longuement sur les antennes de la chaîne. Cette or-

ganisation, est-il besoin de le rappeler, adepte d'un terrorisme djihadiste est l'auteur de crimes odieux qui choquent la conscience humaine et qui ont fait des milliers de victimes à travers le monde », regrette le gouvernement burkinabè.

Violence aveugle et la barbarie terroriste

Par ailleurs, le gouvernement rappelle que « Dans la bande sahélo-saharienne et singulièrement au Burkina Faso, la violence aveugle et la barbarie terroriste contre les paisibles populations est principalement alimentée par cette organisation qui nourrit des desseins funestes pour notre pays et notre peuple que le Gouvernement a la responsabilité de protéger ».

« En ouvrant ses antennes au premier responsable d'AQMI », indique le gouvernement, « France 24 ne fait pas seulement office d'agence de communication pour ces terroristes, « pire, il offre un espace de légitimation des actions terroristes et des discours de haine véhiculés pour assouvir les visées maléfiques de cette organisation sur le Burkina Faso », a-t-il déploré.

N'ayant pas d'autres choix pour régler ce problème, « le Gouvernement a donc décidé en toute responsabilité, et au nom de l'intérêt supérieur de la Nation, de la suspension

de la diffusion des programmes de France 24 sur l'ensemble du territoire national ».

« Le Gouvernement, tout en réaffirmant son attachement à la liberté de presse et d'opinion, renvoie France 24 et l'ensemble des professionnels des médias à leurs responsabilités quant aux choix éditoriaux qu'ils opèrent dans le traitement de l'information sur le terrorisme. Dans le noble combat engagé pour libérer notre pays de la barbarie des hordes terroristes et des bandits armés, il prévient qu'il demeurera intransigeant dans la défense des intérêts vitaux de notre peuple contre tous ceux qui joueraient les mégaphones dans l'amplification des actions terroristes et des discours de haine et de division véhiculés par ces groupes armés », a conclu le gouvernement.

France 24 s'indigne...

France 24 s'indigne des propos outranciers et diffamatoires du gouvernement burkinabè, associant la chaîne à « une agence de communication pour ces terroristes », qui tentent de décrédibiliser la chaîne, dont l'indépendance et la déontologie ne sont plus à démontrer. France 24 rappelle son attachement sans faille à la liberté d'informer comme au travail professionnel de ses journalistes.

En outre, la décision de suspendre la chaîne intervient sans préavis et sans que n'aient été mises en œuvre les procédures prévues par la convention de diffusion de France 24 établie par le Conseil Supérieur de la Communication du Burkina Faso. Pourtant, des échanges continus entre l'autorité de régulation et des représentants de France 24 ont toujours permis un dialogue constructif. Jamais n'a été évoqué le motif qui sert de prétexte aujourd'hui au gouvernement du pays pour justifier la suspension de la diffusion de la chaîne. En décembre 2022, le gouvernement burkinabè avait déjà suspendu la radio RFI dans les mêmes conditions exorbitantes du droit commun, s'exonérant de tout respect des procédures.

Civilemagazine avec France 24

Apéritif sans alcool : bon ou mauvais pour la santé ?

Bière sans alcool, vin sans alcool, Virgin Mojito... Que penser des apéritifs sans alcool ? Sont-ils vraiment 100% sans alcool ? Dénués de méfaits pour la santé ? Est-ce pareil que de boire un jus d'orange ou un soda ?



Cocktail sans alcool ou «Mocktails», Rhum sans alcool, Gin sans alcool, vin sans alcool, bière sans alcool... Les apéritifs dits «sans alcool» florissent dans les rayons des supermarchés comme alternative aux boissons alcoolisées. Est-ce une bonne idée de les privilégier à une boisson alcoolisée ? Pour qui ces boissons sont-elles déconseillées ? A un jus d'orange ou un soda ? Contiennent-ils vraiment zéro alcool ? N'ont-ils pas de risque pour la santé ? Ne sont-ils pas trop concentrés en sucre ? Mise au point.

Quelle est la définition d'une boisson sans alcool ?

Les personnes qui ne doivent pas boire d'alcool, notamment les femmes enceintes doivent se méfier des boissons dites «sans alcool» car ces boissons n'en sont pas toujours totalement dépourvues. La Code de la Santé Publique définit les boissons sans alcool comme des boissons «ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré». Seules les boissons étiquetées 0,00% d'alcool n'en contiennent pas du tout. Les autres peuvent en contenir jusqu'à 1,2%.

Quel intérêt de boire des apéritifs sans alcool ?

«D'un point de vue strictement santé, il n'y a pas d'intérêt à boire des apéritifs sans alcool. Seule l'eau est une boisson avec un intérêt nutritif» indique d'emblée Déborah Ohana diététicienne nutritionniste. De manière générale, ces produits n'apportent pas de plus-value nutritionnelle, qui plus est, ils sont souvent chargés en additifs alimentaires. «Le seul réel bénéfice est la réduction de la consommation d'alcool, si c'est la raison pour laquelle

le consommateur choisit ces alternatives» précise notre interlocutrice. En effet, l'alcool augmente le risque de cancer et de maladies cardiovasculaires au contraire de ces apéritifs sans alcool (à condition qu'il soit vraiment sans alcool). On note également un avantage en termes de comportement. «L'alcool crée une addiction alors que les boissons, mêmes sucrées, non. Après, il faut faire attention et ne pas se dire je ne bois pas d'alcool donc je surcompense en quantité exagérée avec ces alternatives pour rechercher la satisfaction. Cela reste néfaste pour la santé car ces boissons sont riches en sucre» note la diététicienne nutritionniste.

Ces boissons sont-elles autorisées aux personnes dépendantes à l'alcool ?

«Nous déconseillons les apéritifs dits sans alcool et pas seulement les bières qui contiennent un petit pourcentage d'alcool. Dans le cerveau d'une personne qui a été atteinte de la maladie d'alcool, l'addiction est grave. Le risque de consommer ces apéritifs réside dans le fait que ces boissons ressemblent énormément à l'alternative alcoolisée : le goût, le pack de la bouteille... Aujourd'hui certaines bouteilles de champagne sans alcool sont identiques à celles de la version alcoolisée. Le problème, c'est que la consommation de ces apéritifs ne provoquent pas «l'effet» de l'alcool et pas de libération de dopamine. Le risque est de ressentir le manque puisque l'effet est absent et de replonger. Nous avons de nombreux témoignages de gens à qui c'est arrivé. Plus la boisson est proche de son homologue alcoo-

A suivre

Chaque jeudi dans les kiosques

Éliminatoires CAN 2024:

Bodé accepte malgré lui, un match nul entre les Éperviers et les Étalons

mardi 28 mars 2023, les Éperviers du Togo et les Étalons du Burkina Faso se sont affrontés au stade de Kégué à Lomé dans le cadre de la 4ème journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2023 qui se déroulera en Côte d'Ivoire. Bien qu'ils n'aient pas remporté le match, les Éperviers ont réussi à obtenir un match nul 1-1. Ceci grâce à l'ancien intendant de la Fédération togolaise de football, Moustapha Bodé.



comme ça j'ai eu des appels depuis 6 heures du matin jusqu'à l'heure du match. C'est comme ça on appelle de gauche et à droite, si les Éperviers vont gagner. Je n'ai même pas répondu à quelqu'un», a démenti Bodé.

Malgré cette attitude des dirigeants du football togolais qui s'apparentent à une banalisation de ce qu'on peut appeler « affaire Bodé»,

Le Togo a légèrement dominé la rencontre mais n'a pas réussi à concrétiser ses opportunités en but. L'ouverture du score est arrivée à la 12ème minute grâce à une réalisation de Dango Ouattara. À la 26ème minute, les Éperviers de Paulo Duarte ont réussi à égaliser le score grâce à une frappe de l'attaquant Kodjo Fo-doh Laba. Si le match s'est joué sur le terrain contre le Burkina Faso, dans le subconscient de beaucoup d'amoureux du cuir rond togolais, le véritable adversaire à vaincre par le Togo est Moustapha Bodé. Et finalement, c'est ce dernier qui a une fois encore remporté la victoire face aux Éperviers. Ce sexagénaire, ancien sergent chef de l'armée togolaise, avait déclaré devant les micros et caméras de sport FM, qu'il en est pour quelque chose dans les piètres rendements de la sélection nationale. Selon l'aveu de cet ancien intendant de la fédération togolaise de football (FTF). Tant qu'il n'aura pas 25 millions versés à l'ancien encadrement des Éperviers pour le compte de la qualification au mondial 2006, l'équipe nationale ne gagnera plus. Depuis qu'il a fait l'annonce, l'affaire est prise très au sérieux dans le pays au point où à chaque contre-performance des Éperviers on ressuscite la vidéo dans laquelle M. Bodé réclamait 25 millions pour débloquent la sélection nationale. En effet la population a plusieurs fois interpellé les premiers responsables de fédération togolaise de football afin que ces derniers fassent un pas vers Bodé pour pouvoir retrouver une solution à cette affaire mais jusqu'ici

rien. C'est dans cette indifférence notoire de la part de la FTF que ceux qui croient que la clé des victoires des Éperviers se trouve réellement dans les mains de ce bérêt vert de l'armée togolaise à la retraite, donnent comme argument qu'au match aller contre le Burkina Faso le 24 mars dernier à Marrakech au Maroc, les Éperviers avaient dominé la rencontre de bout en bout, mais contre le cours du jeu, ils ont encaissé un but en fin de partie. Il en est ainsi ces derniers temps à chaque rencontre des Éperviers. Preuves selon ceux-ci que le problème du football togolais est d'ordre mystique. D'ailleurs soutiennent ils, arguments à l'appui, que l'entraîneur même déclarait qu'il ne comprend plus rien à ce qui arrive à l'équipe. Au lieu de laisser l'histoire se répéter et voir la sélection nationale se faire humilier par les petits poucets au point où on ne se rappelle plus la dernière fois que cette équipe a gagné un match, il faut trouver une solution. Et comme solution, les réseaux sociaux ne manquent pas d'imagination. C'est ainsi qu'à quelques heures du match retour à Lomé entre Étalons et Éperviers un faux chèque de 25 millions prétendument signé de l'ancien capitaine des Éperviers, Sheyi Emmanuel Adebayor à l'adresse de l'ancien intendant est devenu virale sur la toile. Une situation qui a fait sortir une fois encore Moustapha Bodé de son silence « Bodé n'a pas encore récupéré ses 25 millions. C'est faux et je ne suis même pas allé au terrain. Les gens se trompent seulement, il n'y a personne qui m'a contacté. Il n'y a aucun responsable de ce pays qui m'a appelé, personne. Ce sont des faussetés. C'est

l'ancien intendant de FTF a aidé les Éperviers à obtenir le point du nul au stade de Kégué.

« Personnellement c'est le chef canton de Davié qui est venu chez moi, pour me supplier de laisser les Éperviers gagner les Burkinabè. Et je lui ai dit que c'est trop tard. Je ne peux pas préparer le match mais je vais faire quelques cérémonies pour que les Étalons ne gagnent pas les Éperviers. Quand on a marqué 1-0, il m'a appelé, le chef canton de Davié, il était au terrain. Je l'ai rassuré qu'on va égaliser, ça sera un match nul un but partout, je lui dis ça. Quand les Éperviers ont égalisé, il m'a appelé encore de l'aider il va me faire une surprise, pour que les Éperviers gagnent. Je lui ai dit non, là où j'ai amené le nom des Éperviers je ne vais plus rien faire. Mais ils vont faire match nul, Les Étalons ne vont pas gagner les Éperviers. Effectivement le Burkina Faso a eu deux penalties, s'il y avait eu l'appareil qu'on appelle la VAR, dans ce match on devrait nous siffler contre nous deux penalties. Le Burkina Faso devrait gagner le Togo 3-1 aujourd'hui mais l'arbitre n'a pas sifflé les deux penalties, il n'a pas vu ça, vous voyez ? C'est ce qui s'est passé aujourd'hui sur le stade de Kégué dans les 90 minutes», a expliqué Moustapha Bodé.

Une occasion qui interpelle une fois encore le président de la Fédération togolaise de football, le Col. Guy Akpovy et le ministère des sports a prendre cette affaire de Moustapha Bodé au sérieux, s'ils veulent vraiment servir les amoureux du ballon rond togolais.

Daniel A.

Coupe CAF : ASKO de Kara sanctionné à cause d'Amatchoutchoui

Suite de la page 5

lors de la première journée des phases de poules de la Coupe de la Confédération, face à Future FC d'Égypte.

Des faits, il relève que le défenseur central des Jaune et Noir Kangnivi Ama-Tchoutchoui traînait trois matchs de suspension écopés

chez le FC Nouadhibou, son ancien club. N'ayant purgé que la peine de deux matchs face à Coton Sport de Garoua, le défenseur des Kondona est rattrapé par son match de suspension qui n'a pas été signalé par la Fédération Togolaise de Football, pourtant renseignée par la CAF, en septembre 2022.

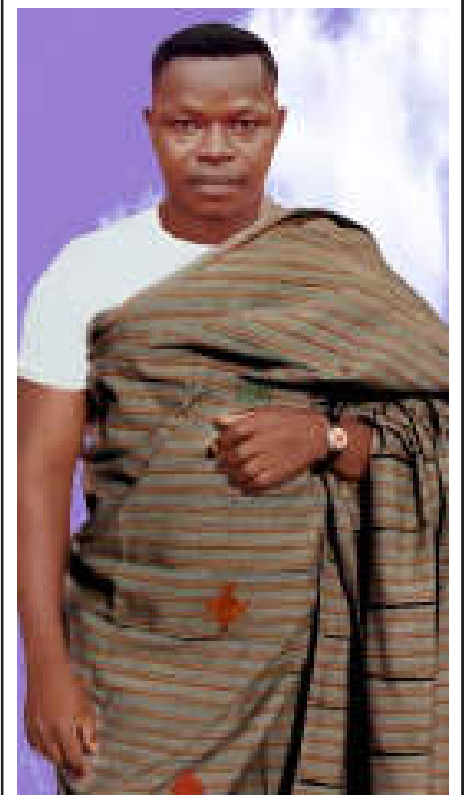
L'ASKO de Kara, devenue employeur du joueur à compter du mois

de décembre 2022, n'a pas reçu de notification de la situation, lors de la délivrance du Certificat International de Transfert.

Toutes les tentatives de réclamations étant restées infructueuses auprès de la CAF, L'ASKO de Kara perd donc par sanction le seul point à son compte, sur un déficit d'interactions administratives.

Remerciements et annonces

Togbui EU-LETE XI, chef canton d'Agou-Tavié
M. ADZOGBLE K. Martin, Chef du quartier
Chef de famille M. DUME Kokoutse, maître maçon
Veuve DUME ASSAFO AMAGLO d'Agou-Tomégbé
Les enfants du défunt
M. DUME Komi Mawuena
Mme DUME Abra Charlotte
Ont la douleur de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté



DUME Kokou Robert dit « Kotokou »
Régent ASAFO-HINI d'Agou-Tomégbé
Décédé le 07 mars 2023

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Vendredi 31 mars 2023
20H00 : Veillée de prières et de chants à la place publique d'Agou-Tomégbé

Samedi 1er avril 2023
07H00 : Chapelle ardente
08H00 : Levée du corps
09H00 : Messe d'enterrement à la place publique d'Agou-Tomégbé suivie de l'inhumation au cimetière du village.

Les salutations d'usage seront reçues sur la place publique d'Agou-Tomégbé.

Dimanche 02 avril 2023
09H00 : Culte d'action de grâce à l'EPPT d'Agou-Apégamé

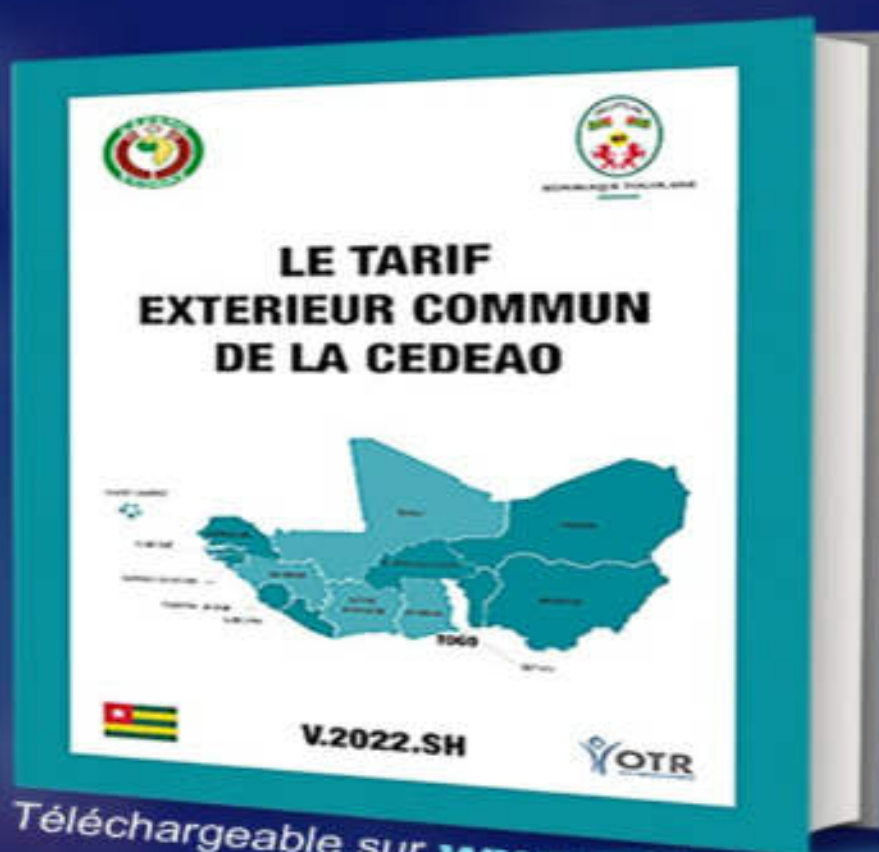
Maison mortuaire : Maison DUME à Agou-Tomégbé

**Apprêter sa juste monnaie à
l'approche de nos postes
de péage nous permet
un franchissement
rapide de ceux-ci.**



TARIF EXTERIEUR COMMUN

V.2022.SH



les 4+ du TEC V.2022.SH

Adaptation à l'évolution des pratiques commerciales

Prise en compte des questions environnementales et sociales

Prise en compte des progrès technologiques

Prise en compte de la lutte contre le terrorisme par la spécialisation des Biens à Double Usages (BDU)

En vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022

FEDERER POUR BATIR
 www.otr.tg